

BUREAUX
 ROUBAIX. - 88-71, Grande-Rue. Tél. 227.22, 227.23 et 227.24.
 TOURCOING. - 22, rue Carnot. Tél. 37.
 LILLE. - 3, rue Faidherbe. Tél. 530.51.
 PARIS. - 28, boulevard Poissonnière. Tél. Provence. 71.84.
 MOUSCRON. - 108, rue de la Station. Tél. 544.
ANCIENS DIRECTEURS :
 Jean Rebus
 Alfred Rebus
 Madame Alfred Rebus

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

C'est la publicité qui fait vendre!

Comment voulez-vous que le public devine ce que vous vendez si vous ne le lui dites pas? Les journaux le diront pour vous.

L'ambassadeur de Londres à Rome aurait fait, hier, des représentations au gouvernement italien au sujet des incidents antifranchais

La presse fasciste, malgré la déception que lui cause l'intervention britannique, n'en continue pas moins sa campagne

En Corse et en Tunisie, les manifestations patriotiques se multiplient



M. THÉODORE VALENSI

Paris, 3 décembre. — Ainsi que nous l'avons annoncé hier, M. André François-Poncet, ambassadeur de France à Rome, a exprimé au cours de l'entretien qu'il a eu vendredi soir, avec le comte Ciano, la surprise du gouvernement français au sujet des manifestations qui se sont produites, l'autre jour, à la Chambre italienne.

Dans des termes particulièrement dignes et énergiques, l'ambassadeur de France a fait observer que ces manifestations n'ayant provoqué aucune réaction de la part des membres du gouvernement italien assistant à la séance, notre pays était fondé à demander si le gouvernement italien approuvait ces manifestations. L'ambassadeur a rappelé au chef de la diplomatie italienne le désir sincère du gouvernement français de vivre en bonne intelligence avec l'Italie, mais il lui a fait comprendre que la répétition de tels incidents et la persistance de campagnes de presse médisantes en cause l'intégrité de notre territoire pourraient, un jour ou l'autre, rendre contestable l'utilité de la présence à Rome de certains personnages diplomatiques.

Le comte Ciano a répondu à l'ambassadeur de France que le gouvernement italien n'assumait pas la responsabilité des manifestations qui s'étaient produites à la Chambre italienne. Il a fait observer que le discours qu'il avait prononcé à la Chambre ne contenait rien dont le gouvernement français eût pu prendre ombrage. Il a souligné, en outre, qu'en matière de politique étrangère seule l'action diplomatique du gouvernement italien entrait en ligne de compte.

Bien que le gouvernement italien ait refusé d'assumer la responsabilité des incidents, on peut se demander, étant données les récentes manifestations de la Presse et de l'opinion italiennes, si ces manifestations n'impliquent pas le désir, de la part de l'Italie, d'obtenir une révision des accords Laval-Mussolini du 7 janvier 1935 réglant le statut des Italiens en Tunisie.

D'après certains bruits, l'article de M. Gayda qui se terminait par cette phrase :

« La nation italienne est prête à marcher, même contre la France », ne constituerait que le début d'une campagne de presse hostile à notre pays qui irait en s'amplifiant pour atteindre son apogée au mois de février prochain.

Dans les milieux français bien informés on estime que les accords de 1935 qui ont été ratifiés par les parlements italien et français, demeurent valables, bien qu'ils n'aient pas été mis en vigueur. Les mêmes milieux déclarent que ces accords constituent une sorte de liquidation des revendications italiennes et un règlement définitif des rapports franco-italiens, dont ils sont la base. Ce règlement garde sa valeur actuellement et, du côté français, on ne voit pas ce que l'on pourrait y ajouter.

Signalons que M. Georges Bonnet a reçu samedi soir Eric Phipps, ambassadeur de Grande-Bretagne et M. Bodjjar Couritch, ministre de Yougoslavie à Paris, qu'il a mis au courant de la démarche faite par M. François-Poncet à Rome.

La démarche de Lord Perth.
 Londres, 3 décembre. — Lord Perth, ambassadeur de Grande-Bretagne à Rome, a été reçu samedi à midi par le comte Ciano. Cette visite, dit-on officieusement, serait en rapport avec la prochaine visite de M. Chamberlain et de lord Halifax à Rome.

(Lire la suite page 2.)

La lauréate du prix Nobel va chercher son prix



M^{me} R. WALSCH (en littérature PEARL BUCK), lauréate du prix Nobel, vient de s'embarquer à New-York pour Stockholm. La voici, en compagnie de son mari et de sa fille.

Le nouveau timbre antituberculeux a été présenté à M. Albert Lebrun



Les enfants des sanatoriums de la région parisienne ont remis le modèle du nouveau timbre antituberculeux au président de la République.

La présentation du drapeau aux élèves de Saint-Cyr



Samedi, à l'école militaire de Saint-Cyr, le GÉNÉRAL LUCIEN, commandant l'école, a présenté le drapeau aux nouveaux élèves. (Ph. France-Press.)

LA SITUATION MINISTÉRIELLE EN BELGIQUE

Bien que la démission de M. Max-Léo Gérard n'ait pas encore été rendue officielle, M. Spaak a offert à M. Janssen le portefeuille des finances

Bruxelles, 3 décembre. — La liquidation des récents incidents ministériels sera chose faite, mardi prochain. M. Max-Léo Gérard, ministre des Finances, sera démissionnaire. Il ne veut pas engager sa responsabilité dans les notes de ses collègues. Il ne croit pas que ces actes soient de nature à sauver les finances nationales dont il a la charge. Il préfère passer loyalement la main.

D'ici à mardi, les groupes politiques auront pu examiner la situation et prendre leurs responsabilités. Ils diront s'ils acceptent le repli de M. Janssen dans le portefeuille de nouveaux ministres.

Dans les deux cas, M. Spaak restera au pouvoir, à moins que le parti socialiste n'en décide autrement. Mais quelle que soit la suite de l'incident, il aura brisé avec la tradition des derniers gouvernements qui démissionnaient dans la coulisse, sans soumettre leur cas ou leurs explications au Parlement.

M. Spaak a été reçu samedi à 9 h. 30 par le Roi, qu'il a mis au courant de la situation.

Un communiqué publié samedi soir, annonce d'autre part, que M. Spaak a offert le portefeuille des Finances à M. Albert-Edouard Janssen, qui fut déjà ministre dans le gouvernement Poulet-Vanderveelde.

M. Janssen a réservé sa réponse jusqu'à dimanche matin.

(Lire la suite page 2.)

Libres propos

APAISEMENT NÉCESSAIRE

La journée du 30 novembre a fourni la preuve que, dans sa grande majorité, le prolétariat français se rend parfaitement compte que son intérêt n'est pas de suivre les meneurs dans la voie de l'illégalité et de la révolte. C'est le bon sens qui a gagné la partie, mercredi dernier. Et si l'on veut absolument qu'il y ait une victoire, c'est celle de la discipline nationale et de la volonté d'ordre épaulant la logique ouvrière, sur la dictature syndicaliste et l'ingérence étrangère.

Entre France, il ne peut être question de revanche, encore moins de représailles. Et considérer les résultats de la fermeté du gouvernement et de la clairvoyance des travailleurs comme une pause ou un arrêt dans la marche du progrès social serait une grave erreur. Le proclamer serait une mauvaise action.

La France vient de donner au monde le spectacle de son équilibre moral. Elle doit maintenant lui fournir la preuve de son esprit d'apaisement et de collaboration.

Il faut souhaiter, avec le gouvernement, que l'agitation de ces derniers jours disparaisse et que les sanctions soient appliquées aux responsables et non pas aux égarés.

Ce n'est pas au moment où l'unité de la nation s'est affirmée dans une réprobation massive d'une mesure révolutionnaire au premier chef, qu'on peut risquer de briser cette unité par une incompréhension des responsabilités et de la situation intérieure et extérieure.

La coopération de tous à l'œuvre de redressement est indispensable. Jamais les Français n'ont eu tant besoin de faire taire leurs dissentiments, d'éloigner ce qui les sépare, de se rapprocher enfin.

L'horizon international passe par des alternatives inquiétantes de noir et de bleu. Si l'Allemagne montre des dispositions conciliantes, l'Italie, son alliée, est prise brusquement d'un accès de mauvaise humeur à notre égard. Au moment où l'on y pense le moins, des incidents injustifiés remettent en discussion la question de la paix. Et cela moins de trois mois après Munich!

La menace du danger extérieur avait opéré un redressement certain de l'âme française en septembre dernier. Novembre vient de marquer une nouvelle étape de ce redressement devant le péril révolutionnaire. Il ne faudrait pas compromettre ces résultats qui ont redonné du prestige à notre pays, en fournissant un prétexte aux fomentateurs de divisions et de troubles.

L'autorité a tout à gagner à s'exercer avec modération, dans une pensée de réconciliation nationale.

M. Daladier a donné de pressants conseils à tous les Français en ce sens et il les a accompagnés d'instructions catégoriques.

Selon que le chef du gouvernement sera écouté ou pas, l'œuvre courageuse qu'il a entreprise ira au succès ou à l'échec.

BILLET PARISIEN

Contre le sabotage du pavillon français

Paris, 3 décembre (Minuit)

Le gouvernement français a manifesté son désir d'apaisement. Il a insisté auprès de tous — patrons et ouvriers — pour que le travail fut partout repris dans le respect des lois, des conventions collectives et de la dignité des personnes. A cet appel, l'immense majorité des Français a répondu par sa discipline et son travail. Mais une toute petite minorité d'agitateurs n'en continue pas moins de se livrer à des actes qui, s'ils restaient impunis, compromettraient le relèvement financier et économique, dont les premiers effets commencent de se faire sentir sur la tenue même du franc.

Cette minorité est bien connue du public qui fait périodiquement les frais des grèves scandaleuses qu'elle déclenche pour les prétextes les plus futiles. Les meneurs qui, dans nos ports, viennent de paralyser, une fois de plus, le trafic des passagers et nos relations commerciales avec les pays d'outre-mer, n'agiraient pas autrement s'ils avaient partie liée avec les pirates ennemis de la France. Il est humiliant pour notre pays de subir, à des intervalles de plus en plus rapprochés, la dégradante dictature de quelques extrémistes qui ne représentent en rien la classe ouvrière.

Le gouvernement, bien qu'il ait à cœur de ne pas pousser trop loin les avantages qu'il a pris sur les fomentateurs du mouvement de grève du 30 novembre, n'en veut pas moins rétablir l'ordre et la discipline en France. Il sait que sa politique de relèvement national ne portera ses fruits qu'à cette condition. Aussi, a-t-il lancé des mandats d'amener contre les agitateurs du Havre. A cette manifestation d'autorité, les meneurs ont répondu en immobilisant les paquebots et notamment « Normandie » qui n'a pu appareiller pour New-York. Les passagers en ont été réduits à s'embarquer sur des bateaux étrangers.

Il est clair que, dans l'esprit des extrémistes, toute occasion est bonne pour tenter de recommencer l'épreuve de force. Bien loin de se voir gré au gouvernement de se montrer généreux envers les plus modestes des travailleurs oublieux de leurs devoirs, et de réserver aux meneurs les rigueurs des lois, ils ne veulent d'aucune sanction d'aucune sorte. Ils n'admettent pas qu'on établisse des distinctions entre les fauteurs de troubles et les travailleurs consciencieux et trompés.

Le ministre de la marine marchande a justement qualifié d'indécorable cette dictature qui déshonore les ports français et détourne de notre pays la clientèle étrangère. « La nation française en a assez » a-t-il dit.

Il ne reste qu'à traduire en acte la volonté de la nation.

René ROUSSEAU.

La visite à Rome de M. Chamberlain aura lieu du 11 au 14 janvier

Londres, 3 décembre. — On annonce officiellement que M. Chamberlain et lord Halifax arriveront à Rome le 11 janvier et en repartiront le 14.

Le ministre de l'Air britannique est reparti pour Londres



LES PERSONNALITÉS ANGLAISES ET FRANÇAISES ASSISTENT AUX ÉVOLUTIONS D'UN AVION À VILLACOUBLAY. (Ph. France-Press.)

Le Bourget, 3 décembre. — M. Kingsley Wood, ministre de l'Air britannique, s'est envolé à 15 heures 08 pour Londres. Samedi matin, il avait visité le Salon aéronautique, puis le centre d'essai de Villacoublay, où des prototypes lui furent présentés.

L'avion-tête de série de Michel Détrouy a particulièrement intéressé. Cet avion sera fabriqué en série dans un très bref délai. Ce sera la première fois qu'en France, on passera aussi vite du prototype à la fabrication en série.

A son arrivée à Croydon, le ministre de l'Air britannique a déclaré : « Mon voyage en France a été très intéressant et très plaisant. Le Salon de l'aéronautique et la démonstration des avions français ont été pour moi du plus haut intérêt. Je suis revenu avec de très précieuses connaissances qui nous permettront de coopérer avec la France dans nos efforts en vue du maintien de la paix parmi les nations. »

Jeudi, à la Chambre, se dégagera une majorité nouvelle

SOCIALISTES ET COMMUNISTES SERONT REJETÉS DANS L'OPPOSITION

Les débats sur le budget, la politique générale, la représentation proportionnelle et les décrets-lois animeront cette session

A la veille de la visite de M. von Ribbentrop

Le chef du protocole du Reich est arrivé à Paris, où l'ambassadeur de France à Berlin est, lui aussi, attendu

Paris, 3 décembre. — Il est à peu près certain que le Parlement se réunira le 8 décembre pour une session extraordinaire qui durera jusqu'à la fin de l'année.

En raison des retards apportés à cette convocation, quelque incertitude règne encore sur la façon dont pourraient être assurés, et il reste à en examiner une quinzaine, notamment celui des finances (27 milliards) et celui de la défense nationale (19 milliards). Malgré les cinq réunions qu'elle doit tenir jeudi, mardi et mercredi, il lui reste à entendre M. Paul Reynaud, et peut-être M. Daladier, sur la loi de finances et les atténuations à apporter aux décrets-lois, et à examiner les motions socialistes et communistes sur les sanctions contre les grévistes et la retraite des vieux travailleurs.

Ainsi, il semble que la commission ne se trouve pas en mesure, de commencer l'étude de la loi de finances et de l'achever pour la fin de la semaine. De sorte que la Chambre ne pourrait pas entreprendre immédiatement l'examen du budget, examen que les socialistes réclameront pour exiger, en cette occasion, l'abrogation des décrets-lois.

On peut déjà signaler, d'autre part, que plusieurs rapporteurs socialistes et communistes ont fait adopter par la commission des majorations de crédits dépassant largement l'excédent des recettes sur les dépenses.

En tout cas, les débats seront sensiblement allégés par la procédure qui, par dérogation à la loi organique de 1871, autorise le vote des crédits par département ministériel, et non chapitre par chapitre. On peut donc espérer qu'il n'y aura pas de douzièmes provisoires si le Parlement limite le nombre et la durée des interventions.

La question de la réforme électorale pourrait encore retarder le débat budgétaire. Il est évident que si le rapport de M. Pomaret sur le projet de représentation proportionnelle était mis en délibération après le débat de politique générale — le 13 décembre — il pourrait être adopté en peu de jours.

Ce n'aurait guère à redouter d'obstruction, en dépit de l'hostilité des socialistes et des communistes, qui combattraient toutes les initiatives capables d'affaiblir leur position électorale.

On n'aurait guère à redouter d'obstruction, en dépit de l'hostilité des socialistes et des communistes, qui combattraient toutes les initiatives capables d'affaiblir leur position électorale.

Une partie d'entre eux se trouvent déjà avec le baron von Doernberg. L'ambassadeur de France à Berlin, M. Couloudre, devancera, lui aussi, M. von Ribbentrop à Paris.

(Lire la suite page 2.)

LES RÉFUGIÉS ISRAËLITES



Deux cents réfugiés israéliens venant d'Allemagne sont arrivés en Angleterre et ont été hébergés au camp de vacances de Dovercourt. (Ph. Keystone.)